

Janvier
Avril
2017
N° 40

Loiret
Nature
Environnement



La de Loiret Nature Environnement Lettre

édito

Toujours dans l'action...

C'est notre leitmotiv à l'entrée de cette nouvelle année ! Les festivités des différents anniversaires de l'an passé à peine rangées dans nos souvenirs, c'est reparti pour de nouveaux projets !

Tout d'abord, nous avons décidé de changer l'architecture de notre site internet qui commençait à dater et surtout devenait de moins en moins pratique pour celles et ceux qui sont chargés de le faire vivre et de l'alimenter. L'idée de faire paraître nos actualités sur un réseau social fait également son chemin. La mise en route devrait se faire dans le courant de l'année.

Côté communication encore, nous sommes en train de finaliser un nouveau dépliant de présentation de LNE et vous pourrez bientôt découvrir le résultat de ce travail.

De son côté, l'équipe de la réserve de Saint-Mesmin planche sur de nouveaux visuels en vue du prochain festival de Loire de l'automne.

Autre sujet qui nous occupe beaucoup : la création d'une Agence Régionale de la Biodiversité, déclinaison en région Centre-Val de Loire de l'Agence Française de la Biodiversité. Nous attendons encore de savoir quelle sera la forme juridique de cette nouvelle institution mais soyez assurés que nous faisons partie des associations qui sont vigilantes et réclament que notre mouvement ne soit pas oublié.

Les actions qui occuperont en 2017 nos permanents comme nos bénévoles continuent à se développer qu'il s'agisse des agendas 21 scolaires orléanais, de l'accompagnement des communes dans le passage au zéro pesticide institué par la loi depuis le 1^{er} janvier 2017, des inventaires biodiversité communaux, de l'actualisation des ZNIEFF (cf. article), de la poursuite de l'opération Biomareau à la réserve ou de suivis d'espèces comme la chevêche ou le pélobate, le travail ne manquera pas !

Il nous faut également maintenir le dialogue et les relations avec les institutions, les territoires et tous les partenaires habituels qui nous font confiance.

Les dossiers à monter sont de plus en plus lourds et compliqués, les aides sont de plus en plus difficiles à obtenir, la moindre affaire juridique demande de l'investissement, les commissions départementales sont nombreuses et chronophages et beaucoup d'entre nous - permanents comme bénévoles - passent un temps considérable à ce genre de tâches.

Certains de nos adhérents ne sont pas toujours au fait de ce travail réalisé dans le plus grand sérieux et la plus grande modestie mais chacun peut, à la demande, obtenir des précisions.

Nous nous efforçons d'être le plus précis et le plus complet en vous adressant le mémo de la semaine que Sylvaine a réussi à renouveler et moderniser, n'hésitez pas à nous faire remonter des informations que vous jugerez utile de partager.

Enfin, rappelez-vous que LNE est votre association et que vous pouvez à tout moment proposer votre aide, elle sera la bienvenue.

Bonne année au naturel !

Et merci pour votre engagement.

Didier Papet, vice-président.

Notes bien sur
vos agendas !

Assemblée Générale
de Loiret Nature Environnement

SAMEDI 18 MARS à 9h30

à l'Auditorium Rémy François
(Espace culturel et sportif Léo Lagrange)
place de la Belle-Arche à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin.



Ou comment marquer une date symbolique avec un budget qui ne permet pas beaucoup de fantaisie !



10 ans, ça se fête ! Les contraintes budgétaires ne nous permettant pas d'envisager de faire des dépenses importantes, il a fallu faire preuve d'imagination pour inscrire cet évènement dans l'agenda des activités de l'année.

- Toutes les actions de l'année 2016 ont été labellisées « 10 ans de la réserve naturelle » avec un logo créé pour l'occasion, et en particulier les **22 sorties ouvertes au public**.

- Plusieurs sorties inédites ont été proposées, en enchaînant par exemple une sortie estivale d'observation de la faune au crépuscule avec une séance d'observation du ciel avec un astronome.

- **Gilbert Cochet**, est venu présenter une conférence à Orléans sur le thème de son livre « **Fleuves et rivières sauvages** ».

- **L'exposition de RNF « La France sauvage »** a tourné dans les communes concernées par la réserve naturelle : dans la salle des fêtes de La Chapelle-Saint-Mesmin, à la fête des plantes de Mareau-aux-Prés, et surtout lors du Salon Terre Naturelle d'Orléans. Présente tout au long de ce salon, pendant trois jours, l'équipe de salariés et plusieurs bénévoles de LNE, tenaient un stand sur la réserve naturelle de Saint-Mesmin et présentaient l'exposition qui a été vue par plusieurs centaines de personnes.

Est-ce que les Orléanais connaissent aujourd'hui mieux qu'hier la présence d'une réserve naturelle à deux pas de chez eux ? Il est toujours difficile de le savoir mais les journalistes de « La République du Centre » ont profité de cet anniversaire pour y consacrer un double-page avec le titre : « **La réserve naturelle de Saint-Mesmin a dix ans : un lieu privilégié pour la biodiversité** » ●



© D.Hémeroy

Exposition « La France sauvage » au salon Terre Naturelle à Orléans



© D.Hémeroy

Exposition « La France sauvage » à La Chapelle-Saint-Mesmin

Des oies rieuses dans la réserve naturelle



Les hivers froids apportent souvent des oiseaux rarement observés dans notre région, principalement des espèces aquatiques : canards, oies, harles etc. Sans battre des records, janvier 2017 aura été marqué par une vague de froid portée par une masse d'air glacé venu de Sibérie, provoquant le gel des plans d'eau.

Aperçue pour la première fois le 5 janvier, **une petite troupe de neuf Oies rieuses** a été observée à Mareau-aux-Prés, se reposant sur une île au milieu de la Loire. Le groupe est reparti au bout de quelques jours, laissant un individu solitaire encore présent le 15 janvier. La dernière et unique observation de cette espèce dans la réserve naturelle de Saint-Mesmin remonte au

Des oies rieuses dans la réserve naturelle (suite)

19 janvier 1963 ! Un petit groupe avait alors été observé en compagnie d'Oies cendrées et d'Oies des moissons au cours d'une vague de froid particulièrement sévère amenant dans la région, en effectifs importants, des espèces très rarement observées.

L'Oie rieuse hivernait en France en nombre jusque dans les années 70. Il y eut ensuite un fort déclin, suivi d'une nouvelle augmentation dans les années 90. Cette espèce reste cependant peu commune dans notre pays, présente surtout sur le littoral, de la mer du Nord à l'Atlantique, ainsi qu'en Camargue. Le principal site d'hivernage continental est le lac du Der-Chantecoq. **La sous-espèce déterminée dans la réserve est *Anser albifrons albifrons*, la plus souvent observée en France.** Elle niche de la Russie à la Sibérie orientale ●



© J.C. Picard

Oie rieuse à Mareau-aux-Prés

Inventaire de la Biodiversité Communale (IBC), un succès qui ne se dément pas...



Après Orléans, Ingré, Trainou, Chécy et Semoy, c'est au tour de **Mézières-lez-Cléry** et

de **Mareau-aux-Prés** de se lancer dans un **Inventaire de Biodiversité Communale** ; IBC atypique puisqu'il concerne deux communes déjà étroitement liées par un Agenda 21 intercommunal. Les sites sur lesquels se concentreront les inventaires ont été choisis en octobre dernier lors d'une réunion réunissant à la fois des élus et des habitants.

Les milieux à inventorier sont très diversifiés : friches et pelouses du bord de Loire, anciennes peupleraies, vasteschênaies, coursdel'Ardoux, mares, vigneconduite en agriculture biologique, verger de production... Les premiers inventaires débuteront en mars prochain, dès la sortie d'hivernation des amphibiens. Suivront, en avril, mai et juin, le recensement des oiseaux, des plantes, des habitats et des reptiles, avec un petit coup d'œil aux lépidoptères...

Chaque IBC laisse une large place à la **participation des habitants**. Ainsi, **toute personne intéressée** par une collaboration à ces inventaires **peut-elle se manifester** auprès de Marie-des-Neiges : mariebellefroid.lne@orange.fr ou 06.73.89.19.57.

Deux autres IBC pourraient également démarrer courant 2017, pour **les communes de Montargis et de Saint-Jean-de-Braye**. Les prospections débutées en 2017 se prolongeront probablement sur l'année 2018.

Enfin, **la commune d'Ingré**, sur laquelle nous avons réalisé un IBC en 2012-2013, nous a recontactés l'année dernière pour mettre en œuvre quelques-unes des mesures de gestion que nous avons alors préconisées. Ils avaient choisi :

- Une réflexion, avec le service de la voirie, sur la façon d'adapter le fauchage des bords de routes à la présence d'espèces patrimoniales (orchidées, tulipe sauvage) ;
- L'élaboration d'une stratégie de préservation de la perdrix grise, avec les agriculteurs locaux, la société ingrène de chasse et la Fédération des chasseurs du Loiret ;
- La mise en œuvre de mesures favorables aux reptiles ;
- La restauration d'une mare, dans le cadre d'un chantier jeunes.

Le fait qu'une commune revienne vers nous pour concrétiser quelques-unes des mesures de gestion proposées est particulièrement intéressant. **Ingré est la première commune à l'avoir fait et nous espérons que sa démarche donnera des idées à d'autres ! ●**

Notre association est un membre actif de la **Commission départementale des Carrières** (actuellement intégrée à la Commission départementale de la Nature, des Paysages et des Sites) et c'est dans ce cadre-là que nous veillons à la prise en compte du patrimoine naturel lors de l'exploitation de matériaux et que nous avons la possibilité de nous exprimer contre des projets qui nous semblent peu respectueux de l'environnement.

Au-delà de cette participation aux réunions de la Commission, nous avons débuté en 2010 une collaboration plus étroite avec certains acteurs de la profession en réalisant des **suivis scientifiques sur l'emprise de leurs carrières**. Plantes, insectes, araignées, amphibiens, reptiles et oiseaux sont étudiés sur la base d'un protocole mis au point par l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing (ANVL) et, chaque année, ces **prospections naturalistes nous réservent des surprises** : insectes jamais observés dans le département ou la région, plante disparue depuis plus de 50 ans....

Le suivi faunistique et floristique d'une carrière est donc intéressant à plus d'un titre : en plus de découvertes parfois exceptionnelles, il nous permet d'avoir une bonne connaissance des espèces présentes et de travailler étroitement avec les carriers pour le respect de la biodiversité tout au long de l'exploitation. C'est particulièrement important pour les oiseaux qui nichent dans les fronts de taille ou sur les sols dénudés, tels l'Hirondelle de rivage ou le Petit gravelot par exemple, et qui peuvent être détruits d'un simple coup de pelleteuse ou par le passage inopiné d'un tombereau. Notre collaboration s'étend aussi aux

milieux bordant les zones d'extraction, pour lesquels nous établissons des préconisations de gestion afin d'enrichir la biodiversité.

A partir de 2017, nous suivons **trois carrières** : la nouvelle sablière de la Ménagerie à La Bussière, exploitée par SABLOIRE, vient s'ajouter à la carrière de Cemex à la Plaine aux Lièvres (Bonnée) et à celle de La Brosse (Sully-sur-Loire) exploitée par Eqiom.

L'emprise de la future sablière de La Ménagerie s'étend sur un peu plus de 100 ha. Contrairement aux deux autres ballastières, l'exploitant est venu nous rencontrer avant de donner le premier coup de pelleteuse. Il s'agit donc de veiller à la prise en compte de la biodiversité dans toutes les étapes de l'exploitation, depuis la création des pistes jusqu'à la remise en état du site après exploitation...

Actuellement, le site est majoritairement boisé (plantations de pin entrecoupées de zones herbacées sur sol sableux) et abrite plusieurs mares. Les premiers inventaires démarreront en avril, avec les oiseaux, suivis de la botanique, en juin. Les insectes, les amphibiens et les reptiles seront étudiés en 2018. Les mares existantes seront préservées et d'autres supplémentaires seront créées, comme le prévoit le plan de remise en état du site, qui accompagne obligatoirement la demande d'autorisation d'exploiter ●



© MaN de Bellefroid

Friche héliophile sur sol sableux, les milieux les plus intéressants du site



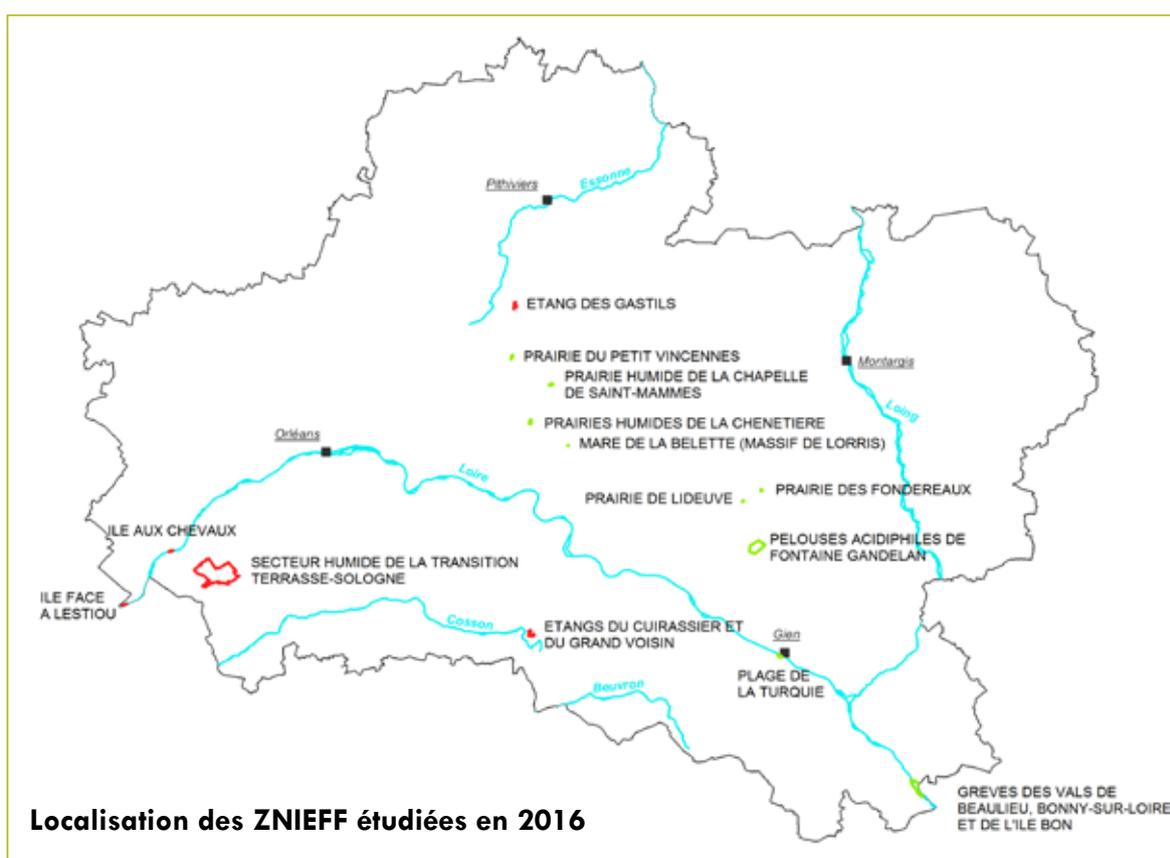
© MaN de Bellefroid

Une des mares du site

Les **ZNIEFF** ou **Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique** sont des zonages d'inventaire permettant d'identifier et de décrire, sur un territoire donné, des **secteurs remarquables sur le plan écologique et naturaliste**. Ils constituent des **éléments majeurs de la politique nationale de protection de la nature**.

En région Centre-Val de Loire, la création des ZNIEFF a été réalisée principalement en se basant sur leur intérêt floristique. L'actualisation des connaissances faunistiques dans ces zonages est désormais en cours.

LNE a participé à cette démarche en 2016. **12 sites ont été choisis et prospectés dans le Loiret** (voir carte). La priorité a été donnée aux ZNIEFF caractérisées par la présence de zones humides (mares et étangs, prairies, forêts alluviales), pour lesquelles les connaissances faunistiques étaient jugées partielles ou obsolètes. Des inventaires entomologiques, herpétologiques et ornithologiques ont été menés sur chaque site, en recherchant plus particulièrement les espèces patrimoniales dites déterminantes ZNIEFF.



© A. Jourdas

Mare de la ZNIEFF secteur humide de la transition terrasse-Sologne



© A. Jourdas

Prairie du Petit Vincennes

Une meilleure prise en compte de la faune dans les ZNIEFF (suite)

Les prospections réalisées ont permis de recenser 10 espèces d'amphibiens, 36 espèces de libellules, 44 espèces de papillons et 99 espèces d'oiseaux, toutes ZNIEFF confondues. Parmi ces taxons, 13 sont considérés comme patrimoniaux. L'ancienne ZNIEFF « Secteur humide de la transition terrasse-Sologne » est sans conteste la plus diversifiée, avec 21 espèces faunistiques déterminantes.

LNE travaille activement à sa re-création, sur tout ou partie de la zone, au regard des enjeux de biodiversité actuels.

D'autres sites se sont révélés particulièrement intéressants comme la « Prairie du Petit Vincennes » (10 amphibiens dont 4 espèces ZNIEFF).

Merci aux nombreux bénévoles qui s'y sont investis ! et rendez-vous en 2017 pour poursuivre ce travail ●



© Wikimedia Commons

Tabac d'Espagne



© Wikimedia Commons

Leucorrhine à gros thorax

**Espèces déterminantes
de la ZNIEFF Secteur humide
de la transition
terrasse-Sologne**



© P. Mery

Martin-pêcheur

Le Triton crêté côtoie le Triton marbré en reproduction dans la ZNIEFF « Prairie du Petit Vincennes »



© Wikimedia Commons

Triton crêté



© A. Leroy

Triton marbré

L'hiver, le Pélobate brun s'enterre...

Comme tous les amphibiens, le Pélobate brun hiverne, enfoui dans le sol jusqu'à un mètre de profondeur. **Oui mais où ?** Pour le savoir, l'association a lancé en 2016 **une étude inédite** en France, visant à identifier et à caractériser les habitats d'hivernage de l'espèce sur le site du Loiret. Plusieurs pélobates bruns adultes ont été capturés, équipés d'un émetteur et localisés quotidiennement grâce à une antenne réceptrice. A chaque localisation, les caractéristiques du sol et de la végétation ont été décrites. Voir photographies ci-dessous. ▼



Les résultats de l'étude, bien qu'insuffisants pour être généralisés, sont plus que prometteurs. Les pélobates bruns semblent accorder une importance particulière au choix de leur zone d'hivernage, notamment en matière de sol. **Les secteurs drainés et sableux en profondeur s'avèrent particulièrement attractifs.** Ces habitats permettraient aux individus de survivre aux contraintes climatiques hivernales, en garantissant une protection contre le gel (enfouissement profond) et les inondations.

Sol d'hivernage présent ponctuellement sur le site	Sol dominant sur le site
Sol drainé, jamais saturé en eau. Taux d'humidité homogène entre la surface et 1 m de profondeur.	Sol saturé en eau en hiver.
Faible contraste textural sur toute la longueur du profil : sol sableux à sablo-argileux (0-120 cm). Couches argileuses profondes.	Contraste textural important entre les couches de surface sableuses (0-50 cm) et les couches sous-jacentes argilo-sableuses.
Sol meuble en profondeur (dominance sableuse).	Sol compact en profondeur (dominance argileuse).

Comparaison des profils de sols sur le site.



Zone d'hivernage d'un des pélobates brun suivi

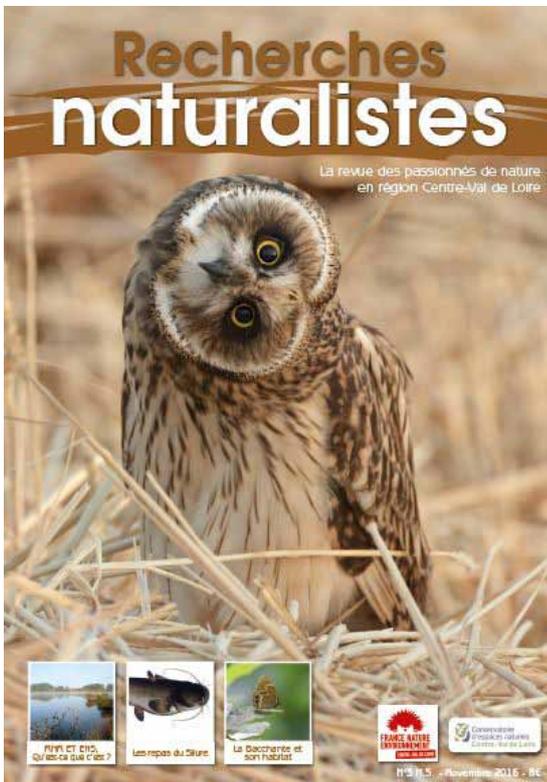
On comprend bien alors l'importance de **connaître et de préserver ces milieux** pour assurer la survie des individus et, plus globalement, la pérennité de la population loirétaine. Cette étude sera reconduite dans les années à venir pour confirmer nos observations. Une cartographie globale des sols est également en projet sur le site afin de pouvoir mettre en évidence l'ensemble des zones d'hivernage potentielles de la population ●

L'animation du Plan Régional d'Actions (PRA) en faveur du Pélobate brun a été confiée à LNE en 2016 pour la deuxième année consécutive.

Pour rappel, un PRA est un programme d'actions visant à favoriser la conservation d'une espèce parmi les plus menacées de France. Conformément aux décisions du comité de pilotage, LNE avait choisi de **promouvoir un meilleur partage des connaissances autour de l'espèce**. Le Pélobate brun demeure en effet méconnu du grand public et des naturalistes en raison de sa très grande discrétion. Or, on ne le dira jamais assez, **la protection passe nécessairement par la connaissance, mais aussi par la sensibilisation du public**.

Deux actions ont été entreprises en 2016 dans ce sens pour communiquer sur le Pélobate brun :

- ✓ **publication d'une synthèse des connaissances régionales disponibles sur l'espèce dans la revue « Recherches naturalistes »** (parution au 1^{er} trimestre 2017).



- ✓ **élaboration d'une fiche de présentation de l'espèce à destination du site internet de l'ORB** : <http://www.observatoire-biodiversite-centre.fr/>



En parallèle, l'association a poursuivi son travail en faveur de la **préservation des sites à Pélobate brun**.

- * Des inventaires botaniques et entomologiques ont été réalisés pour justifier le classement des stations en ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique).

- * LNE apporte également son expertise technique et scientifique au Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN Centre-Val de Loire) dans le cadre de son projet d'acquisition des sites. Les deux associations ont notamment travaillé ensemble à l'élaboration de cahiers des charges pour les futures actions de création, de restauration et de gestion des mares ●

Recherches naturalistes

La revue des passionnés de nature en région Centre-Val de Loire

Abonnez-vous
15€/deux numéros

Renseignements auprès de FNE Centre-Val de Loire au 02 38 62 78 57 ou à contact@fne-centrevaldeloire.org



Deux nouvelles écoles d'Orléans lancent leur Agenda 21



Trois écoles de la ville d'Orléans ont été accompagnées par l'association dans l'élaboration de leur Agenda 21 lors de l'année scolaire 2015/2016 (écoles D. Diderot et P. Kergomard à La Source et école P. Ségelle du quartier Gare). Elèves, parents d'élèves, enseignants et chefs d'établissement se sont vus remettre officiellement leur Agenda 21 par des élus de la Ville d'Orléans lors d'une cérémonie à l'Hôtel Grosloot le 5 décembre dernier.

Deux nouvelles écoles, accompagnées par LNE, se lancent dans l'élaboration de leur Agenda 21 durant l'année scolaire 2016/2017 : l'école des Guernazelles à La Source et l'école du Nécotin à l'Argonne. **Un diagnostic sur le développement durable** permettra de connaître les pratiques et les habitudes de ces écoles sur l'énergie, l'eau, les déchets, l'alimentation, la culture, le sport, le vivre ensemble, les espaces verts et la biodiversité. **Un plan d'action sera ensuite élaboré** pour agir sur ces différentes thématiques ●



© LNE

Remise officielle des Agendas 21 aux trois écoles le 5 décembre 2016

« Pull-Over + » : Un plan climat pour l'école de Dordives



En impliquant les élus, les équipes pédagogiques, les élèves et leurs parents, le personnel d'entretien et toutes les personnes intervenant dans l'école, **l'opération Pull-Over-Plus a pour but d'entraîner une dynamique générale autour des économies d'énergie et de la problématique du changement climatique** au sein même de l'école.

La municipalité de Dordives, qui a déjà lancé le vaste chantier de rénovation énergétique de l'école Victor Hugo, orienté sur l'utilisation de biomatériaux,

a souhaité participer à l'opération Pull-Over-Plus, afin que ces travaux soient accompagnés d'un changement des pratiques des élèves, de l'équipe pédagogique et des agents.

Un bilan carbone simplifié a été réalisé pour observer l'impact sur le climat de la consommation de chauffage, d'électricité, de papier ainsi que des pratiques concernant les déplacements et la restauration scolaire. Un plan d'action va désormais être élaboré d'ici la fin de l'année scolaire avec l'ensemble des acteurs de l'école ●

L'interdiction des pesticides entre en vigueur



La législation* interdisant aux collectivités publiques l'utilisation de pesticides sur les espaces verts, voiries, forêts et lieux de promenade, est effective **depuis le 1^{er} janvier**.

Plus de 10 ans après le lancement de notre action « **Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages** », nous nous réjouissons de l'entrée en vigueur de cette loi qui permettra de généraliser les pratiques alternatives aux pesticides, plus respectueuses de l'environnement, que nous promovons depuis le lancement de ce programme en 2006 !

Les particuliers sont aussi concernés par cette législation puisque ces **produits sont désormais retirés de la vente en libre-service** et sont donc soumis à la délivrance par un vendeur accompagnée de conseils d'utilisation. **Ils seront ensuite interdits (de vente, usage et détention) au 1^{er} janvier 2019.**

*Loi Labbé du 6 février 2014, modifiée par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 22 juillet 2015.

« Bienvenue dans mon jardin au naturel » : Ouvrez vos jardins !



Durant le **week-end du 10 et 11 juin 2017**, nous invitons les particuliers à ouvrir les portes de leur jardin, afin de faire connaître et d'encourager les pratiques de **jardinage au naturel**.

Nous sommes à la recherche de ces jardins respectueux de l'environnement et de la santé, favorisant les alternatives à l'utilisation des pesticides. Qu'ils soient sauvages ou ornementaux, mouchoirs de poche, potagers de grande superficie ou partagés, tous peuvent ouvrir. L'objectif étant de permettre **les rencontres entre les jardiniers et le public** pour échanger pratiques et astuces autour du jardinage au naturel.

Les jardiniers peuvent ouvrir leur jardin à la journée ou à la demi-journée et sont libres de proposer des animations ou tout simplement de laisser aller et venir les curieux.

41 communes signataires de notre charte

La dynamique connue en 2016 avec 11 nouvelles communes impliquées se poursuit en 2017. Le cap des 40 communes accompagnées par LNE a été dépassé avec l'engagement récent de Donnery et Chambon-la-Forêt.

Si toutes les communes doivent désormais être « zéro-pesticide » (hors cimetières et terrains sportifs) suite à l'entrée en vigueur de la loi, 41 ont fait le choix de s'engager avec notre association pour être soutenue quant à la sensibilisation du grand public à cette démarche et afin de favoriser l'adhésion du plus grand nombre au changement de pratiques et à l'évolution du paysage urbain par **l'acceptation plus importante des herbes en ville** ●



Nous lançons un appel à candidatures et recherchons 40 jardins dans le Loiret ! Si vous souhaitez participer à cette expérience enrichissante et conviviale en ouvrant votre jardin, contactez Lénora au 02 38 56 90 64 ou par mail (lnorahamon.lne@orange.fr) **avant le 17 mars 2017** ●



© LNE

Jardin au naturel

Publié par : Loiret Nature Environnement

Maison de la Nature et de l'Environnement 64 route d'Olivet - 45100 ORLEANS Tél. : 02 38 56 69 84 - Fax. : 02 38 56 33 48
loiret.natureenvironnement@orange.fr www.loiret-nature-environnement.org Standard téléphonique et accueil à la MNE : du lundi au vendredi de 14h à 17h 00.

Directeur de publication : Martine Burguière, présidente

ISSN : 1959-0035 / Dépôt légal : Janvier 2017

Mai
Août
2017
N° 41

Loiret
Nature
Environnement



La de Loiret Nature Environnement Lettre

« Bienvenue dans mon jardin au naturel »

Venez découvrir de nombreux jardins ouverts exceptionnellement au public 1 week-end par an !

Samedi 10 et dimanche 11 juin 2017, 42 jardins du Loiret, respectueux de l'environnement et de la santé, accueilleront gratuitement des visiteurs le temps d'un week-end portes-ouvertes.

7^{ème} édition de cet événement-rencontres entre jardiniers et amateurs de jardins afin de faire connaître et d'encourager les pratiques de jardinage « au naturel » !

Les jardins ouverts sont très divers, du petit mouchoir de poche, au jardin potager de grande superficie, du jardin ensauvagé au jardin ornemental, tous cultivent l'idée que le jardin sans pesticide est le meilleur qui soit.

Cette année encore, de nombreux ateliers sont à découvrir dans les jardins : récit conté, dégustation, exposition, quiz thématique, techniques de jardinage, etc...

Entrée libre et gratuite

Programmation complète du week-end avec la localisation des jardins disponible sur notre site internet :

www.loiret-nature-environnement.org

et sur notre page Facebook : www.facebook.com/lne45/ ●



© LNE

Pour le lancement du week-end, notre jardin pédagogique ouvre ses portes pour une visite, une animation et l'inauguration de sa Grainothèque !

Vos dons de graines seront les bienvenus pour pouvoir lancer comme il se doit cette initiative et le troc de graines !

Rendez-vous samedi 10 juin de 10h à 12h30 à la Maison de la nature et de l'environnement ●



© Pixabay

De **belles observations ornithologiques** ont été réalisées ces dernières semaines dans le secteur des îles de Mareau-aux-Prés. Les faibles débits ont permis l'émergence d'une vaste grève de sable et de graviers, favorable aux limicoles en cette période de migration. Outre les habituels Petits gravelots, Chevaliers guignette et Chevaliers cul-blanc, des espèces un peu moins régulières ont fréquenté le site pendant quelques jours. Ainsi, **Chevalier aboyeur, Chevalier gambette et Chevalier combattant**, se sont laissés observer, se nourrissant, avant de reprendre leur voyage. Autre espèce découverte récemment, l'**Œdicnème criard**, avec deux individus. C'est la première observation dans la réserve naturelle pour cette espèce plus familière des cultures toutes proches que des îlots ligériens.

La sensation est venue d'une autre espèce de limicole, la **Barge rousse**, beaucoup moins fréquente que sa cousine à queue noire : c'est seulement la 3^{ème} observation dans la réserve depuis 60 ans !

Bien que remarquable par son plumage, une attention soutenue fut nécessaire pour débusquer un beau mâle de **Sarcelle d'été** au milieu des Canards colverts !

Enfin, perché dans un grand peuplier, il n'est pas rare de découvrir un **Balbuzard pêcheur**, en train de consommer un poisson ou de digérer le fruit de sa pêche ! A quand l'installation d'un nid à Mareau ?!

Coté flore, une découverte récente porte à 631 le nombre d'espèces végétales observées dans la réserve. Il s'agit de la **Vesce fausse Gesse**, *Vicia lathyroides* de son petit nom latin, plante à fleur mauve typique des pelouses sableuses. Elle est considérée comme assez rare dans le département, mais étant donnée sa petite taille, elle passe facilement inaperçue.

Un grand merci aux bénévoles qui nous ont accompagnés lors de sorties de prospections ou nous ont fait part de leurs observations pour enrichir les données naturalistes de la réserve ! ●



© A. Brun

Barge rousse

Etude de l'impact du pâturage sur la prairie de la Croix de Micy

La **prairie de la Croix de Micy** se trouve à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, sur un terrain qui appartient à LNE, entre la levée et la Loire. Cette prairie sert de **pâturage** depuis très longtemps : il y a vingt ans pour des vaches, aujourd'hui pour des chevaux.

Afin d'étudier l'impact des chevaux sur la végétation par la consommation de plantes, mais aussi par le piétinement, nous avons mis en place un dispositif permettant de comparer la flore dans les secteurs pâturés avec des secteurs témoins mis à l'abri de la dent des chevaux. **Trois exclos** (secteurs grillagés de 2x2m) **ont ainsi été installés**.

Après avoir réalisé deux premiers relevés pour définir « l'état zéro » de la prairie, nous allons effectuer plusieurs passages à différentes périodes au cours de la saison. A chaque passage, nous notons la **diversité en espèces et leur fréquence** (le nombre de fois où l'espèce est rencontrée). Ce suivi doit durer deux ans au minimum. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des résultats ! ●



© D. Hémeroy

Exclos

Cela fait plusieurs années que nous assistons avec incompréhension et regret aux échecs répétés sur le nid de l'étang du Ravoir.

En effet, depuis 2013 plus aucun jeune n'y a pris son envol. Nous en venons à espérer un changement de partenaires mais, comme à l'accoutumée, 8Z et O2 se sont retrouvés sur leur nid début mars, de retour de leurs zones d'hivernage africaines.

La femelle O2 est arrivée le 1^{er} et le mâle 8Z, le 10. En attendant le retour de 8Z, O2 s'était plusieurs fois absentée, laissant même la femelle Panchita (femelle hivernant en Galice et baguée par des naturalistes espagnols) occuper temporairement le nid.

Toutefois, malgré le retour de 8Z, la femelle O2 n'a jamais semblé avoir le comportement habituel d'une femelle qui retrouve son nid et son partenaire des années précédentes. Elle semblait se prêter peu aux accouplements et, dès la fin mars, s'absentait de plus en plus souvent, laissant même une autre femelle stationner ponctuellement à côté du nid.

On comprendra plus tard que O2 allait en fait rendre visite au mâle d'un nid voisin, situé à moins de deux km, dont la femelle n'était pas rentrée de migration. Elle faisait des allers et retours entre les deux, se faisant offrir des poissons par les deux mâles, chacun d'eux tentant de la fixer sur son aire.

Finalement, le 9 avril, à l'issue de joutes aériennes spectaculaires avec une femelle non baguée, O2 finit par se décider et par choisir l'autre nid, tandis que la belle inconnue, qui ne semble pas dénuée de tempérament, prenait possession du nid du Ravoir et de "son locataire" 8Z.

En forêt d'Orléans, c'est la première fois que nous observons **l'abandon de son nid et de son partenaire par une femelle.**

On peut émettre plusieurs hypothèses pour expliquer ce comportement inhabituel, mais on ne peut exclure l'instinct qui l'aurait conduite à changer de partenaire après quatre échecs successifs...

Aujourd'hui, l'éclosion vient de commencer sur l'aire qu'occupe maintenant O2. Elle ne devrait pas tarder sur celle du Ravoir. Il est probable qu'à partir de cette saison nous ne parlerons plus de 8Z et O2 mais de 8Z et de la belle-inconnue-non-baguée à laquelle nous avons donné le nom de **Zora**.

Ailleurs dans la région, la reproduction se déroule sans encombre. Et la population continue à se densifier puisque deux nouveaux nids ont été découverts, l'un en forêt domaniale et l'autre dans une propriété privée proche de la Loire...



Reproduction en cours en Sologne sous l'œil de la caméra.

Les deux caméras, installées l'année dernière par Rte dans le cadre de notre partenariat autour du projet « Objectif Balbuz@rd », sont opérationnelles. Le site a fait peau neuve.

Le couple et ses poussins peuvent être admirés ici :

<http://www.sfe-france.com/balbuzards.html>

Et vous pouvez également suivre toute l'actualité sur la page facebook dédiée au projet !

<https://www.facebook.com/ObjBalbuzard/>

N'hésitez pas à nous faire partager votre ressenti !



© F. Courton

La femelle Zora



© F. Courton

Zora, printemps 2017

Pour pouvoir continuer à **informer les promeneurs** et, surtout, **les amateurs de sports nautiques**, nous avons décidé d'actualiser notre plaquette sur les sternes.

C'est avec plaisir que nous vous présentons cette troisième édition (la dernière datait de 2008).

Elle inaugure une **collection consacrée aux espèces emblématiques de la Loire**. Loutre, Castor et Balbuzard devraient suivre.

N'hésitez pas à vous en procurer à la MNE pour sensibiliser le public, surtout à Orléans où le partage de l'espace est un dur combat, jamais gagné d'avance !



Les ZNIEFF ont la côte !

LNE participe, pour la deuxième année consécutive, à la mise en œuvre du programme ZNIEFF dans le Loiret.

Pour rappel, les **ZNIEFF ou Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique** sont des zonages d'inventaires permettant d'identifier et de décrire sur un territoire donné des secteurs remarquables sur le plan écologique et naturaliste. Ceux-ci constituent des **éléments majeurs de la politique nationale de protection de la nature**.

L'association, en commun accord avec la DREAL Centre-Val de Loire, a choisi de travailler en 2017 à l'**extension** et à la **création de nouvelles ZNIEFF** sur la base d'inventaires faunistiques et bibliographiques. Des inventaires amphibiens sont d'ores et déjà menés en périphérie de trois zonages pour justifier leur agrandissement. Deux sont situés en forêt domaniale d'Orléans « Étang de la Noue-Mazonne », « Vallon du Milourdin », la 3^{ème} zone se situe dans le val de Loire « Prairies oligotrophes des Varines ». Plusieurs espèces déterminantes y sont recherchées spécifiquement grâce à la pose de nasses et à la mise en place de points d'écoute : le Pélodyte ponctué, le Triton marbré ou encore le Triton ponctué.

En parallèle de ces prospections, deux projets de création de ZNIEFF sont également en réflexion et devraient être finalisés d'ici la fin de l'année. **Les stations loirétaines de Pélobate brun sont notamment concernées** ●



© A. Jourdas

Mare à Pélobates

© Wikimedia Commons



Pélodyte ponctué



© B. Laffite

Triton marbré

Pélobate brun : sécheresse en hiver, printemps sous terre ... ?

...telle pourrait être la devise du Pélobate brun !?

C'est tout du moins ce que laisse penser les premiers inventaires réalisés cette année pour suivre la reproduction de l'espèce dans le Loiret.

En effet, **aucun pélobate brun** n'a été recensé dans les mares **depuis le début du mois d'avril**, et ce, malgré des prospections régulières sur les sites connus. C'est un fait inhabituel pour cette population, importante en termes d'effectifs (plusieurs centaines d'individus) et se reproduisant d'ordinaire dès la fin du mois de mars ! Ce constat est cependant loin d'être le fruit du hasard...

La vie du Pélobate brun, notamment en période de reproduction, est **dépendante des conditions météorologiques**. Celles-ci conditionnent les déplacements des individus, mais aussi la qualité de leurs habitats. La sécheresse et le froid exceptionnellement long ont

probablement contribué à un ralentissement de l'activité de la population ; les pélobates bruns privilégiant les soirées douces et humides pour quitter leurs terriers.

Les faibles précipitations enregistrées au début du printemps sont également responsables de l'assèchement précoce des mares utilisées par les individus pour se reproduire. Les faibles niveaux d'eau début mai, dignes d'un mois de juillet, sont incompatibles avec la biologie d'une espèce à **long développement larvaire** tel que le Pélobate brun (3 à 4 mois).

Souhaitons que la pluie et la chaleur revenues sauveront in extremis la reproduction de l'espèce dans le Loiret pour l'année 2017...●



Niveau d'eau d'une mare au printemps 2016



La même mare au printemps 2017

Programme « Pesticides, comment s'en passer ? »

62 communes signataires de notre charte !



Plusieurs nouvelles communes ont souhaité s'engager récemment dans notre charte « Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages » afin d'être accompagnées par LNE sur une durée de deux ans pour la sensibilisation de

leurs habitants dans cette démarche.

Il s'agit de **Donnery, Chambon-la-Forêt, Courtenay, Château-Renard et Patay**.

Par ailleurs, en avril 2017, nous avons remporté un appel d'offre pour l'accompagnement de **20 communes du Pays du Giennois**.

Dans le cadre de ce marché, toutes les écoles de ces communes bénéficieront d'animations sur la thématique zéro pesticide. Un programme d'animations et de sorties sera également proposé au grand public.

Notre association se félicite de la dynamique autour de notre charte « Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages » puisqu'à ce jour **62 communes** ont déjà fait appel à nous pour être aidées dans cette démarche. Ainsi, **1 loirétain sur 2** habite désormais une commune engagée dans « l'Objectif zéro pesticide » ! ●

Des Agendas 21 scolaires en bonne voie dans les écoles d'Orléans



Soutenues par la Ville d'Orléans et accompagnées par LNE, les écoles des Guernazelles (La Source) et du Nécotin (L'Argonne) se sont lancées dans l'élaboration de leurs agendas 21 sur l'année scolaire 2016/2017.

Des diagnostics sur le développement durable ont permis de connaître les pratiques de ces écoles sur l'énergie, l'eau, les déchets, l'alimentation, la culture, le sport, le vivre ensemble, les espaces verts et la biodiversité.

Les diagnostics ont été présentés aux élèves, aux familles, aux enseignants et aux agents qui travaillent dans l'école. Cette **concertation** a permis de recueillir **les avis de tous ces acteurs et leurs idées d'actions** à mener pour inscrire ces écoles sur la voie du développement durable. Un **plan d'action** est désormais en cours de rédaction dans chaque établissement et devrait permettre de mener une trentaine d'actions par école dès cet été.

Une action a d'ores et déjà été menée à l'école des Guernazelles : la **restauration d'urgence de la mare de l'école**. Cette mare pédagogique, utilisée pour de nombreuses animations scolaires puisqu'elle recevait également des classes de plusieurs écoles d'Orléans, était en danger à cause de fuites dans sa bêche empêchant de

maintenir un niveau d'eau suffisant. Un chantier assuré par des parents d'élèves et des bénévoles de LNE a permis de la restaurer. La mare, une fois complètement vidée, a vu sa bêche changée, sa végétation et ses habitants réintroduits, pour lui offrir une seconde vie auprès des élèves qui auront plaisir à venir la redécouvrir et apprendre à ses côtés.

Par ailleurs, un **suivi des 3 écoles déjà accompagnées** par LNE l'an dernier a permis de constater le bon avancement des plans d'actions établis en 2015/2016 puisqu'environ deux tiers des actions ont déjà été réalisées ●



© Schneider Jean-Marc - La République du Centre

Restauration de la mare de l'école des Guernazelles

L'école de Dordives adopte son plan climat



Après avoir fait l'objet d'une campagne de rénovation énergétique, la municipalité de Dordives avait souhaité que l'école s'inscrive dans un programme de sensibilisation aux économies d'énergie, pour accompagner les travaux réalisés avec un changement des comportements.

Une opération **Pull-Over Plus** a ainsi été engagée en septembre 2016 pour permettre la **sensibilisation des élèves, enseignants et agents de l'école**.

Après la réalisation d'un **bilan carbone** (simplifié et adapté

aux élèves) pendant l'hiver pour observer l'impact sur le climat de la consommation de chauffage, d'électricité, de papier ainsi que des pratiques concernant les déplacements et la restauration scolaire, un « **plan climat** » a été rédigé et adopté par l'école.

Outre le travail de sensibilisation en cours, certaines actions concrètes vont voir le jour, comme des aménagements pour réduire la consommation liée au chauffage et à l'électricité, le passage en self de la restauration scolaire pour lutter contre le gaspillage alimentaire, ou encore l'évolution des pratiques liées aux transports avec la mise en place d'une rosalie qui permettra prochainement d'allonger le trajet du Car-à-Pattes déjà existant ●

Loiret Nature Environnement ouvre une page Facebook !



Vous pouvez désormais suivre notre actualité au plus près sur la **page Facebook de Loiret Nature Environnement**, mais aussi les événements de nos partenaires :

<https://www.facebook.com/lne45/>

A suivre, "aimer", et partager !



Publié par : Loiret Nature Environnement

Maison de la Nature et de l'Environnement 64 route d'Olivet - 45100 ORLEANS Tél. : 02 38 56 69 84 - Fax. : 02 38 56 33 48
loiret.natureenvironnement@orange.fr www.loiret-nature-environnement.org Standard téléphonique et accueil à la MNE : du lundi au vendredi de 14h à 17h 00.

Directeur de publication : Martine Burguière, présidente

ISSN : 1959-0035 / Dépôt légal : Mai 2017

Septembre
Décembre
2017
N° 42

Loiret
Nature
Environnement



La de Loiret Nature Environnement Lettre

Un mois de septembre animé à la réserve !

Le Festival de Loire s'est terminé, après 5 jours passés dans les jardins de la Charpenterie...

Il y avait moins de monde que sur les quais, mais le public, néanmoins bien présent, a pris le temps de découvrir la grande maquette sur le fonctionnement de la rivière du Loiret et d'observer la vie des petites bêtes aquatiques, bien souvent méconnue. Ce fut aussi l'occasion d'inaugurer notre nouvelle exposition et la flamme aux couleurs de la réserve, toutes deux destinées à renforcer l'identité visuelle de la réserve sur les différents stands auxquels nous participons.

Nous profitons de cette Lettre pour **remercier chaleureusement** les collègues et les nombreux bénévoles qui ont aidé l'équipe de la réserve, de la préparation au démontage ! Un merci tout particulier à Didier Papet, notre vice-président, pour son investissement dans la longue préparation de cet événement et son enthousiasme pour faire de ces journées une belle fête pour l'accueil des scolaires et du grand public. ●



Réserve Naturelle
SAINT-MESMIN



© LNE



© LNE



© LNE

Le mois de septembre se termine avec les journées BioMareau, dédiées à la **vulgarisation scientifique** des travaux menés depuis plus de 5 ans sur les îles de Mareau avec des organismes de recherche, tels que l'INRA, l'IRSTEA, l'Université de Tours...

Afin de découvrir l'**originalité de ces îles**, des pontons flottants ont été installés, ce qui a permis au public d'accéder

jusqu'au centre du lit du fleuve. Un point de vue différent sur la Loire garanti !

Au programme, chargé, de ces journées : accueil de scientifiques, d'élus, de partenaires, mais aussi de classes et du grand public durant le WE. Bref, un **temps fort majeur** dans la vie de la réserve naturelle de Saint-Mesmin au cours de cette année 2017 ! ●



© D. Hémeray



© D. Hémeray

Un inventaire des petites bêtes de l'eau

Gammarès, larves d'éphémères et de libellules, punaises aquatiques... peuplent la Loire et sont des **maillons essentiels de la chaîne alimentaire**. Ces petits bêtes, regroupés sous le terme scientifique de « macro-invertébrés benthiques », sont aussi pour certains **des indicateurs de la qualité de l'eau**.

Aussi, avec l'aide de M. Mangot, hydrobiologiste à la DREAL Centre-Val de Loire et membre du Conseil scientifique de la réserve naturelle, nous avons débuté un inventaire de ces **espèces méconnues**. Trois campagnes de prélèvement par année (au printemps, été et automne) devraient permettre d'avoir une idée plus précise des espèces présentes en Loire, dans la réserve naturelle.

La première campagne a eu lieu au mois d'août et a mis en évidence l'omniprésence d'un Gammare de belle taille, originaire du Danube, qui a colonisé l'ensemble de la Loire. La Corbicule, petite palourde asiatique dont les coquilles jonchent le lit du fleuve a également été récoltée en nombre. Plus intéressantes sont les larves d'éphémères, qui restent sous les pierres dans des zones de courant pendant une année, pour ne vivre ensuite que 1 à 4 heures sous leur forme adulte, juste le temps nécessaire pour se reproduire.

Cet inventaire, outre le fait d'enrichir la connaissance de la biodiversité sur le territoire de la réserve, devrait aussi permettre de mettre en évidence l'**impact des pollutions** liées à la traversée de l'agglomération orléanaise. En effet, certains groupes d'espèces, comme les Ephémères et les Plécoptères, sensibles à la pollution, sont présents à l'amont d'Orléans, mais ils n'ont jamais été recherchés à l'aval.

Il faudra attendre une année complète de relevés pour avoir les premiers éléments de réponse et voir si cet inventaire nous réserve quelques belles surprises ! ●



© D. Hémeray

Les sternes... enfin au rendez-vous !

Avec le recul, l'année dernière va nous apparaître comme un « accident » dans la **restauration progressive des colonies de sternes**. En effet, le graphique (ci-dessous) montre que les effectifs se reconstituent progressivement, après une série de très mauvaises années commençant en 2007.

2017 a été marquée par des niveaux d'eau conformes à la normale, sans grande crue printanière. Les colonies ont donc pu s'installer rapidement, dès leur retour de migration, et la majorité des poussins avaient pris leur envol avant l'arrivée des vacanciers sur les plages et le passage des nombreux kayaks au ras des îles !

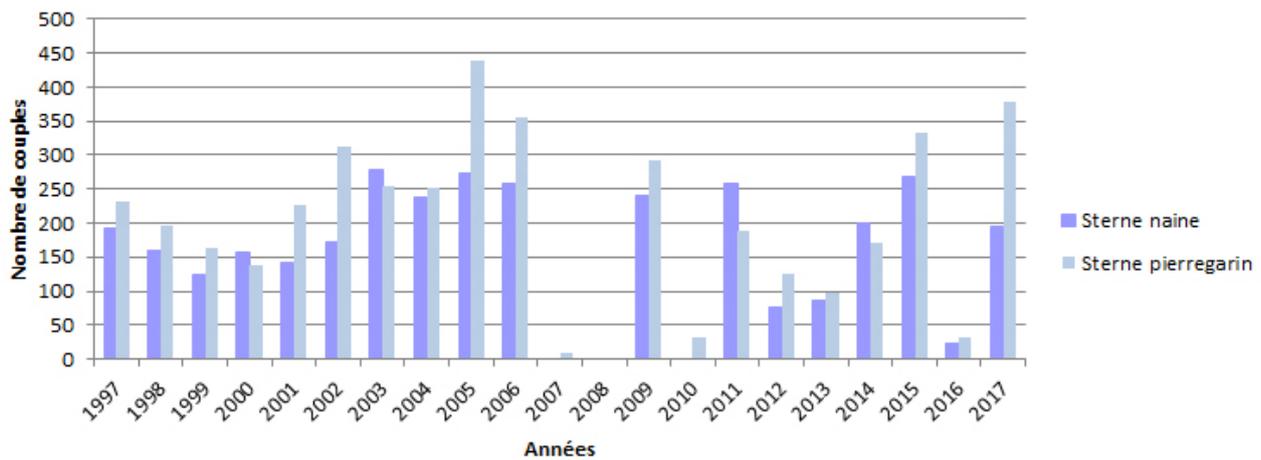
A Orléans, signalons qu'après une première tentative sur le duit, malheureusement écourtée par un sursaut de la Loire à la mi-mai, qui a balayé les œufs et les premiers jeunes, le gros de la colonie a choisi de déménager face au Port Saint Loup, sur un îlot peu accessible pour les baigneurs. Cette nouvelle installation a considérablement amélioré le succès de reproduction.

Ailleurs sur la Loire, les principaux sites restent l'**île de Beaugency**, avec plus d'une centaine de couples de sterne

pierregarin et quelques couples de sterne naine, l'**îlot d'Albœuf**, face à Bou, qui héberge la majorité des sternes naines (70 couples cette année), la **Naudière** (38 couples de sterne pierregarin et 7 couples de naine) et les **îles de Bonny** (60 couples de sterne pierregarin), en passant par le **Fer à Cheval à Ouvrouer-les-Champs** qui continue à offrir le gîte à une vingtaine de couples de chaque espèce.

Ce retour progressif à la normale ne doit pas cacher une autre réalité : la reproduction a été très mauvaise sur deux sites majeurs : Beaugency et les îles de Bonny, où les jeunes à l'envol se comptent sur les doigts de la main. Prédation ? Dérangement ? Affaire à suivre de près l'année prochaine.

Notre équipe d'une dizaine de bénévoles a, cette année encore, été mobilisée. Si elle n'a pas eu à organiser de surveillance, elle a quand même assuré la **pose de panneaux** sur les cinq colonies les plus menacées, en plus des comptages réguliers sur tout le cours de la Loire. **Merci à eux** pour cet investissement sans faille ! ●



Sentier d'interprétation du Bois de l'Île



Dans le cadre du projet de Parc de Loire, la Métropole d'Orléans nous a sollicités pour l'accompagner dans l'**élaboration d'un sentier d'interprétation** au Bois de l'Île, à deux pas de la base de loisirs de l'île Charlemagne ...

Le sentier serpente entre quatre plans d'eau carrés, anciennes gravières exploitées jusqu'à la fin des années 1970. La biodiversité n'y est ni exceptionnelle ni spectaculaire mais ce coin oublié de la Métropole est idéal pour proposer une **immersion en pleine nature** et en découvrir, de façon ludique, les merveilles.

Neuf panneaux abordent différents thèmes locaux, tels le réaménagement de gravières, la flore des plans d'eau, les poissons, l'utilité des plantes spontanées pour permettre aux oiseaux de passer l'hiver, les secrets d'un canard archi



© M2N de Bellefroid

connu mais qui n'en finit pas de nous étonner ou encore les paysages de Loire en éternel mouvement en passant par les traces et indices des animaux...

Les illustrations ont été réalisées par Denis Clavreul, dessinateur bien connu des naturalistes, et le mobilier a été créé par Pic Bois.

Le sentier d'interprétation sera inauguré prochainement. C'est une des premières réalisations concrètes de la Métropole dans le cadre du Parc de Loire qui propose une activité dans une nature peu aménagée. ●

Pélobate Brun, le suivi continue !

Comme chaque année depuis 2011, LNE a la chance d'étudier **la seule population de Pélobate brun du Loiret** ; ce petit crapaud, classé en danger critique d'extinction en région Centre-Val de Loire, est l'un des emblèmes de notre patrimoine naturel local.

Au programme de cette année 2017, nous avons donc prévu de mener, au printemps, **l'étude du succès reproducteur**. Celui-ci a, il faut bien le dire, donné des résultats plus que décevants !

En effet, malgré des efforts de prospection très soutenus, la reproduction du Pélobate brun n'a pas pu être confirmée cette année sur le site. Aucun adulte trouvé, pas de têtards dans les mares... Un échec donc, ce qui renvoie à la **fragilité de la population**, mais aussi à sa **difficile détectabilité**...

Il faut reconnaître que les conditions météorologiques de 2017 n'y sont sans doute pas pour rien, vu le très faible niveau d'eau des mares, et ce, dès le début du printemps.

Malgré cette déception, c'est plus motivés que jamais que nous avons enchaîné, cet automne, sur **l'étude des caractéristiques des sites d'hivernage** de ce fameux Pélobate ; toujours dans l'objectif de mieux pouvoir le protéger à l'avenir.

Nous avons, pour l'instant, eu plus de succès qu'au printemps car nous avons pu capturer un jeune Pélobate brun mâle



début septembre afin de lui **poser un petit émetteur**. Il nous permet de le suivre quotidiennement et de déterminer ainsi la **position de ses sites d'enfouissement** durant la journée, et également sa zone d'hivernage lorsque la saison sera plus avancée.



Pélobate brun équipé d'un émetteur

Ces résultats seront ensuite ajoutés à ceux de l'année précédente où un Pélobate brun avait déjà pu être suivi, et permettront d'orienter le **Conservatoire des Espaces Naturels, tout récent propriétaire du site**, dans ses **actions de conservation**. ●

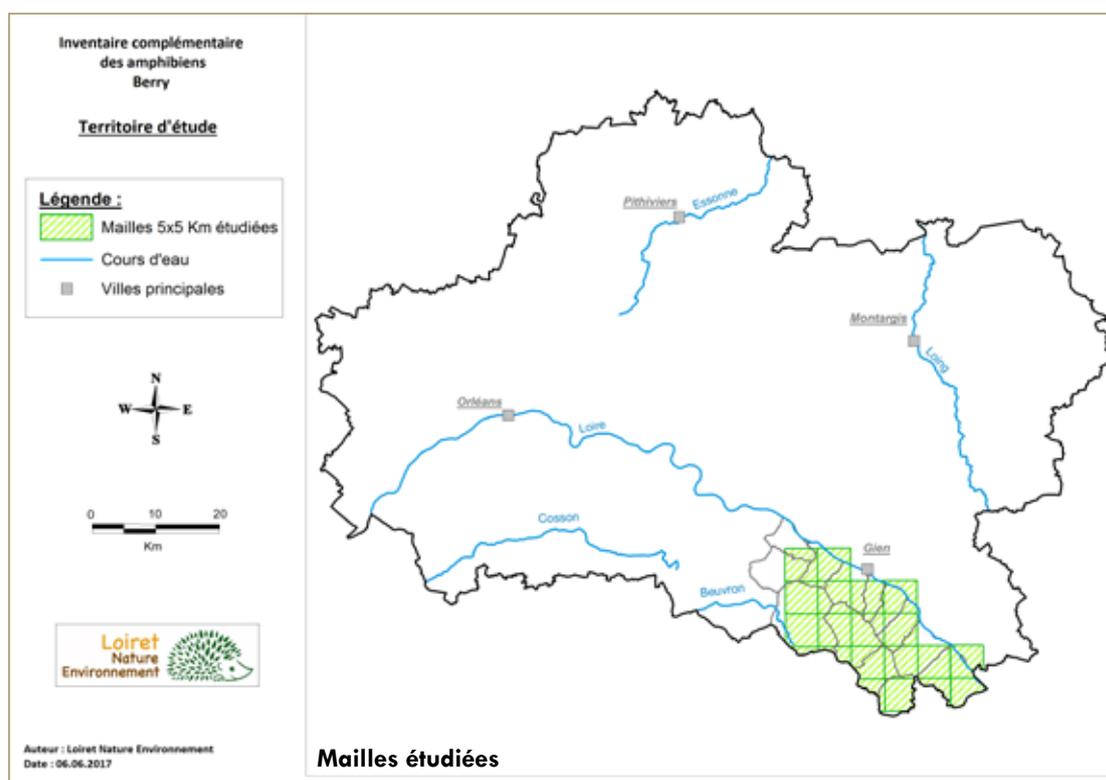


A la recherche des amphibiens du Berry !

Depuis 2011, l'association améliore les connaissances sur la répartition des différentes espèces d'amphibiens dans le Loiret. Pour ce faire, des inventaires sont réalisés chaque année dans une région naturelle particulière du département : la Beauce en 2011, le Gâtinais de l'ouest en 2012, la Puisaye en 2013, le Val de Loire et les marges de la Sologne en 2014 et 2015, et le Gâtinais de l'Est en 2016.

En 2017, l'association a choisi d'étudier les amphibiens du Berry. Les prospections se sont concentrées sur un ensemble de 20 mailles de 5 km de côté.

Au total, pas moins de 187 points d'eau ont fait l'objet d'un inventaire.



13 espèces d'amphibiens ont été recensées au cours des prospections. Parmi elles, plusieurs sont d'intérêt patrimonial et sont menacées d'extinction en région Centre-Val de Loire (Péloïdote ponctué, Triton ponctué). A noter également : **une espèce est inédite sur le territoire d'étude**, le Triton ponctué.

La répartition de certaines espèces connues dans le Berry a également été grandement améliorée. A titre d'exemple, le Triton crêté, observé jusque-là sur seulement 2 communes, s'est révélé être présent sur 12 communes prospectées.

A l'inverse, le Triton alpestre n'a pas été contacté durant les inventaires malgré l'effort de prospection mis en œuvre.

Cette espèce, non connue historiquement dans le Berry et, plus largement, au sud de la Loire, est probablement absente de cette région naturelle.

Ces résultats nous encouragent à **poursuivre l'actualisation de la répartition des amphibiens** sur d'autres régions naturelles du Loiret, afin de moderniser les données anciennes et d'obtenir in fine une vision claire de la biodiversité départementale. A ce titre, l'association envisage de réaliser en 2018 des prospections en périphérie de l'Orléanais, secteur souvent délaissé par les naturalistes au profit de la forêt domaniale d'Orléans. ●



Triton ponctué



Triton crêté



Péloïdote ponctué

Trois écoles du Gâtinais se lancent dans Pull-Over Plus



Le fonctionnement courant des établissements scolaires est une source de **rejets importants de gaz à effet de serre**, et tout particulièrement de dioxyde de carbone en raison du mode de chauffage généralement utilisé (gaz naturel, fioul) et des déplacements "domicile - école"

qui se font souvent en voiture.

A titre d'exemple, l'impact annuel du chauffage au gaz d'une école de 300 élèves sur le changement climatique peut être aussi important que celui d'une petite voiture parcourant près d'un million de kilomètres, ce qui est loin d'être négligeable ! Quant aux déplacements en voiture "domicile-école" des élèves et du personnel de l'école, ils peuvent représenter quelques centaines de milliers de kilomètres par an.

Après Dordives, l'an dernier, **trois écoles du Gâtinais** ont donc décidé de se lancer avec LNE dans des opérations

Pull-Over Plus pour cette année scolaire 2017/2018. Il s'agit de l'école Albert Thierry à Montargis, de l'école du Bourg et de l'école Georges Braibant à Pannes.

Cette démarche permet de mener une sensibilisation des élèves et de la communauté éducative, pour conduire à un changement des pratiques et amener à des économies d'énergie. Un **bilan carbone simplifié** de chaque établissement sera réalisé pour observer l'impact sur le climat de la consommation de chauffage, d'électricité, de papier ainsi que les pratiques concernant les déplacements et la restauration scolaire.

Un **plan climat** sera ensuite élaboré dans ces écoles avec l'ensemble des acteurs concernés, afin de définir les actions à mettre en œuvre sur toutes ces thématiques suivies pour **réaliser des économies d'énergie.** ●

Participez au Défi Energie des citoyens pour le climat



Ce concours, dont le but est de **réduire sa consommation d'énergie de 8%** par rapport à l'hiver précédent, recommence cette année. Le seul investissement demandé : **adopter les bons gestes !**

Pour ce jeu, les foyers s'associent en équipes, et bénéficient de conseils, formations et animations sur les écogestes qui leur permettront d'atteindre leur objectif.

L'an dernier, une équipe de familles du Loiret s'est hissée au **1^{er} rang régional** (et **5^{ème} rang au niveau national**) avec **près de 39% d'économies d'énergie réalisées !**

Vous aussi, inscrivez-vous sur : www.familles-a-energie-positive.fr, ou en contactant l'Espace Info Energie au : 02 38 62 47 07 ●



« Bienvenue dans mon jardin au naturel »



Samedi 10 et dimanche 11 juin a eu lieu la **7^{ème} édition du week-end « Bienvenue dans mon jardin au naturel »**.

Cette année la météo fut de notre côté et un nombre record de **plus de 2 000 visiteurs** ont pu profiter du soleil pour se promener

dans les **42 jardins** ouverts pour l'occasion (également un record). Cette année il y avait notamment **16 nouveaux jardins** à découvrir dont quelques-uns dans le Montargois, preuve du succès grandissant année après année de cet événement.

Un grand merci aux jardiniers amateurs qui ont ouvert leurs jardins et partagé leurs connaissances et leurs pratiques de jardinage au naturel !

Si vous aussi, vous êtes tentés d'ouvrir votre jardin ou bien de déambuler comme simple visiteur, alors nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition ! ●



© LNE

Jardin à Amilly

Programme « Pesticides, comment s'en passer ? »

5 nouvelles communes Zéro Pesticide



La **forte dynamique** autour de notre charte « Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages » se poursuit en 2017 avec la signature de la charte par **5 nouvelles communes** :

Beaune-la-Rolande, Chalette-sur-Loing, Chevillon-sur-Huillard, Pithiviers-le-Vieil et Trainou.

Ces 5 nouvelles communes représentent plus de 20 000 habitants, et c'est à ce jour 350 000 habitants du Loiret qui habitent dans des communes « Zéro Pesticide » accompagnées dans leur démarche par Loiret Nature Environnement.



© La République du Centre

Signature de la charte Zéro Pesticide à Courtenay le 6 juillet 2017

Le jardin de la MNE recherche jardinier(s)

Vous avez les « pouces verts » et pas de jardin pour vous lancer ?

Vous avez toujours voulu cultiver votre potager mais vous n'avez pas de terrain ?

Venez-nous voir, **le jardin de la Maison de la Nature et de l'Environnement recherche un/des jardinier(s) pour s'en occuper !!**

Contre bons soins, nous vous mettrons à disposition un espace de verdure près du centre-ville d'Orléans où vous pourrez cultiver votre propre potager pour votre consommation de légumes. Quant aux fruits : fraisiers, framboisiers, groseillers, pommier, poirier, pêcher, et même un pied de vigne vous attendent pour peu que vous vous en occupiez (les tailler notamment !).

Seule exigence : vos cultures devront se faire sans pesticide ou autres engrais chimiques... C'est pour nous une question de cohérence avec le travail mené par l'association !

Une clé d'accès vous sera fournie pour pouvoir venir jardiner quand bon vous semble.

Actualisation de la brochure " Pesticides, une atteinte grave à la santé et à l'environnement "

Au cours des 11 années passées à travailler sur le programme « Pesticides, comment s'en passer ? », l'association a développé de **nombreux outils d'information du public** de qualité que nous cherchons constamment à valoriser et à faire vivre.

Notre brochure « *Pesticides, une atteinte grave à la santé et à l'environnement* », tout premier outil créé et édité en 2007, a ainsi pu bénéficier pour ses 10 ans d'une **mise à jour** des nombreuses informations qu'on y trouve ! Ainsi, la quantité de pesticides utilisés en France est passée de 80 000 tonnes en 2005 à 65 000 tonnes en 2015. Tout de même encourageant, bien qu'insuffisant.

N'hésitez donc pas à la (re)parcourir, elle est disponible en téléchargement sur notre nouveau site Internet. ●



Le jardin de la MNE deviendra un peu votre jardin, avec de temps à autre une petite cohabitation à prévoir avec les permanents de la MNE qui profitent de la terrasse lors des beaux jours pour déjeuner !

Venez donc le visiter si vous ne le connaissez pas (au 64 route d'Olivet, Orléans) et n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ●



© LNE

Le jardin de la MNE

Départs...et arrivée dans l'équipe salariée de votre association !

Antonin Jourdas, chargé d'études sur le pôle « inventaires et expertises » depuis 5 ans, a quitté l'association le 31 août dernier pour de nouvelles fonctions auprès du Conservatoire d'Espaces Naturels du Centre-Val de Loire.

Une nouvelle chargée d'études, **Eloïse Noraz**, a donc repris ses projets depuis le 25 septembre.

Lénora Hamon, en contrat d'alternance pour l'année scolaire en assistantat de projet, s'est également dirigée depuis le 18 septembre vers une nouvelle structure, afin de suivre sa deuxième année de master.

Nous leur souhaitons, à tous les trois, **une TRÈS belle réussite !** ☺



Antonin Jourdas



Eloïse Noraz



Lénora Hamon

Notre site internet fait peau neuve...

Le site internet de l'association a été entièrement repensé : nouvel espace visuel, nouvelle organisation des rubriques et mise à jour du contenu. Nous espérons qu'il vous sera plus

agréable et que vos recherches seront simplifiées. N'hésitez pas à nous faire part de votre ressenti lorsque vous l'aurez parcouru ! ●

Mise en ligne
prévue courant
octobre !

The screenshot shows the website interface for Loiret Nature Environnement. At the top, there is a navigation bar with buttons for 'CONNEXION', 'CONTACT', 'SUIVEZ-NOUS', and 'ADHÉREZ'. Below this is a large banner image of a field of red poppies. Underneath the banner are several icons representing different services: 'Qui sommes-nous?', 'Eduquer & Sensibiliser', 'Inventaires & Expertises', 'Réserve naturelle de Saint-Mesmin', and 'Nos projets'. The main content area is divided into three columns. The left column is titled 'LNE EN BREF' and contains a short summary of the association's mission. The middle column is titled 'ACTUALITÉS DE LA SEMAINE' and features a close-up image of a bird's face with the text 'Voir le mot de la semaine'. The right column is titled 'NOTRE AGENDA' and shows a calendar for September 2017 with various events marked. At the bottom of the page, there is a call to action: 'Cliquez ici pour s'abonner pour recevoir notre newsletter'.

Publié par : Loiret Nature Environnement

Maison de la Nature et de l'Environnement 64 route d'Olivet - 45100 ORLEANS Tél. : 02 38 56 69 84 - Fax. : 02 38 56 33 48

loiret.natureenvironnement@orange.fr www.loiret-nature-environnement.org Standard téléphonique et accueil à la MNE : du lundi au vendredi de 14h à 17h 00.

Directeur de publication : Martine Burguière, présidente

ISSN : 1959-0035 / Dépôt légal : Septembre 2017